

SELARL du Docteur Yves DARMON -Cabinet d'Orthopédie Dento-Faciale

85, avenue Frédéric MISTRAL 84100 ORANGE

Tél : 04.90.11.84.00 Fax : 04.90.11.84.09

Docteur Yves DARMON

Chirurgien-Dentiste

Spécialiste qualifié en Orthopédie Dento-Faciale

Certificat d'Etudes Supérieures d'Orthopédie Dento-Faciale

Certificat d'études Supérieures d'Anthropologie et de sciences humaines

Diplôme Universitaire d'Orthodontie

Ancien assistant à la faculté

Titulaire de la Société Européenne d'Orthodontie linguale

Note d'information préalable au traitement orthodontique

de _____

A l'attention de _____ (responsable)

Partie à nous rendre après l'avoir complétée et signée.

L'exercice quotidien dans notre cabinet est réalisé suivant des règles d'hygiène rigoureuses. Le matériel est désinfecté et stérilisé entre chaque patient selon les normes modernes en vigueur. La petite instrumentation est à usage unique, donc jetable.

Tout acte médical, même s'il est conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données acquises de la science et de la réglementation en vigueur présente un risque de complications. En étant bien informé(e) des contraintes, des limites et des contre indications vous contribuerez par votre coopération à obtenir le résultat souhaité tout en minimisant ce risque. C'est le but de ce document, que nous vous demandons de lire attentivement. Les pages 2 et 3, que vous pouvez conserver, comportent plusieurs paragraphes expliquant des principes généraux à savoir :

- 1) - Les buts du traitement.
- 2) - Les contraintes du traitement :
 - a) en matière d'hygiène et de soins dentaires
 - b) en matière d'alimentation
 - c) En matière de coopération (respect des rendez-vous, prescriptions de port et entretien des appareils orthodontiques, etc. ...).
- 3) - La durée du traitement
- 4) - Les complications éventuelles, les risques et les limites du traitement.
- 5) - Les impératifs post-thérapeutiques : la contention et les risques de récurrence.

Puis, à la suite d'un entretien au cours duquel toutes les explications plus spécifiques, concernant le diagnostic et le traitement du patient concerné, vous seront données nous vous demanderons de nous remettre ce premier feuillet, après y avoir apposé votre signature. Vous marquerez ainsi votre acceptation de recevoir les soins proposés.

Je soussigné(e), _____ déclare avoir eu un entretien avec le Docteur DARMON pour être informé(e) du diagnostic orthodontique de mon enfant _____, des motifs justifiant la réalisation d'exams complémentaires et des moyens thérapeutiques à mettre en œuvre ainsi que des risques et des avantages. J'ai pu poser au Docteur DARMON toutes les questions que je jugeais nécessaires et j'estime avoir obtenu les réponses suffisantes. Ainsi informé(e), je souhaite que soit effectué le traitement orthodontique proposé.

Orange, le :

Signature :

SELARL du Docteur Yves DARMON - Cabinet d'Orthopédie Dento-Faciale

85, avenue Frédéric MISTRAL 84100 ORANGE

Tél : 04.90.11.84.00 Fax : 04.90.11.84.09

Docteur Yves DARMON

Chirurgien-Dentiste

Spécialiste qualifié en Orthopédie Dento-Faciale

Certificat d'Etudes Supérieures d'Orthopédie Dento-Faciale

Certificat d'Etudes Supérieures d'Anthropologie et de Sciences Humaines

Diplôme Universitaire d'Orthodontie

Ancien assistant à la faculté

Titulaire de la Société Européenne d'Orthodontie linguale

Note d'information préalable au traitement orthodontique (suite).

Partie à conserver par le patient

Les buts du traitement :

Le traitement se fixe comme objectif d'améliorer l'esthétique et la fonction des dents et des mâchoires. Une simple consultation n'est pas suffisante pour poser un diagnostic précis. Très souvent des examens complémentaires sont pratiqués pour permettre une étude approfondie des défauts et de la croissance. Le plus souvent ces examens d'étude sont des radiographies, des moulages dentaires et des photographies, quelquefois des scanners 3D des maxillaires. Ils permettent d'établir un plan de traitement adapté qui pourra être mené à bien à l'aide d'appareillages fixes ou amovibles. Des soins dentaires, parodontaux ou des extractions sont parfois nécessaires, exceptionnellement la pose de mini-implants d'ancrage. Pour cela la coopération de votre chirurgien-dentiste ou de votre stomatologue est indispensable. La coopération de praticiens d'autres disciplines comme les ORL, les chirurgiens, les parodontistes, les kinésithérapeutes, les orthophonistes, les pédiatres etc...pourra être demandée en fonction de la nature des défauts à corriger.

Les contraintes du traitement :

Certaines règles élémentaires doivent être respectées pour que le traitement se déroule normalement, à savoir :

- Hygiène

Maintenir une bouche saine : toute lésion carieuse ou parodontale (os, gencive, muqueuses) doit être soignée préalablement au traitement orthodontique. De même, un contrôle périodique des caries devra être effectué tous les six mois par le praticien traitant de la famille.

Maintenir une bouche propre : l'hygiène dentaire doit être rigoureuse ; des conseils pratiques relatifs au brossage des dents seront donnés et des vérifications de sa parfaite exécution effectuées à chaque visite. Les traces de décalcification relevées quelques fois après un traitement ne sont pas imputables à celui-ci, mais à la plaque dentaire accumulée par négligence autour des différentes pièces de l'appareil. Il faut savoir que ces traces, toujours dues à une hygiène insuffisante deviennent rapidement irréversibles. Il en va de même des gingivites (inflammations des gencives), qui sont une complication due à une insuffisance de brossage de celles-ci.

- Alimentation

Veiller à l'abandon des sucreries rapides telles que bonbons et sodas (pouvant entraîner des caries) **et des aliments collants ou trop durs** tels le chewing-gum, les caramels, les nougats, noisettes, pistaches... (Pouvant détériorer les appareils orthodontiques). Préférer, à dose raisonnable, les sucres naturels (fruits, jus de fruits..) en les faisant suivre d'un brossage. Eviter de croustiller à toute heure en dehors des repas et des goûters.

- Coopération

Respecter scrupuleusement les rendez-vous fixés : leur périodicité est établie selon les nécessités du traitement.

Afin de pouvoir prodiguer les soins à votre enfant dans les meilleures conditions, votre praticien doit vous demander qu'un petit nombre de rendez-vous soit pris pendant les heures scolaires, pour des travaux exceptionnellement longs. Nous profiterons cependant de toutes les opportunités de l'emploi du temps qui permettront d'éviter un dérangement scolaire. L'interruption du suivi des soins pendant une période excédant trois mois (ou de nombreuses absences) nous dégagerait de toute responsabilité et serait une cause d'interruption immédiate de traitement. En cas d'empêchement, toujours prévenir au plus vite le secrétariat.

Veiller à l'abandon des habitudes pernicieuses : comme la succion du pouce ou des doigts, l'onychophagie (ongles rongés) ; leur persistance empêche la correction des anomalies dento maxillaires. Nous vous y aiderons.

Veiller à l'intégrité de l'appareil. Toute détérioration nécessite sa remise en état dans les délais les plus brefs.

Suivre méticuleusement les prescriptions données par le praticien, en particulier en ce qui concerne la mise en place et le port d'appareils amovibles (activateur, appareil de rééducation linguale, extra-oraux, élastiques intermaxillaires, contentions...)

La durée du traitement.

La durée du traitement indiquée sur le devis ci-joint constitue une estimation donnée à titre indicatif et ne constitue pas un engagement.

La longueur du traitement est en effet influencée par :

- La complexité des dysmorphoses à corriger.
- L'amplitude des déplacements dentaires à effectuer.
- La réponse individuelle de l'organisme à la thérapie.
- La régularité des rendez-vous.
- Le respect scrupuleux des instructions thérapeutiques.
- La persistance des dysfonctions (respiration buccale, déglutition atypique...) ou des para fonctions (tics, habitudes de succion).

Les complications éventuelles, les risques et les limites.

- Les allergies aux produits utilisés : collage, scellement, résines, métaux, latex...
- L'ingestion accidentelle de fragments de matériel orthodontique.
- Le risque de blessure par les arcs, bagues et auxiliaires métalliques.
- Les rhizalyses : dans certains cas, heureusement rares, les racines des dents peuvent se raccourcir ou se rétrécir pendant le traitement. Ce phénomène appelé rhizalyse ou résorption radiculaire ne présente de désavantage qu'au-delà d'un certain degré de gravité pouvant affecter la longévité des dents concernées. Le risque est augmenté lorsqu'il existe des tics (ronger ses ongles, des stylos...) ou des para fonctions (succion, déglutition atypique,...).
- Les ATM : si de nombreux troubles des Articulations Temporo-Mandibulaires peuvent être corrigés par un traitement orthodontique, certains, plus rebelles, peuvent persister voire même s'aggraver. D'autres peuvent apparaître avec le temps même si les anomalies dento-maxillaires ont été éliminées.
- La perte de la vitalité dentaire.
- L'ankylose dentaire lors du déplacement notamment des dents incluses.

En revanche, l'apparition de caries ou de déminéralisation de l'émail pendant le traitement ne peut pas être imputé à l'appareillage. Elle est toujours due à une fragilité dentaire souvent en relation avec une mauvaise hygiène

Après le traitement : la contention

La contention est la période la plus importante du traitement, elle consiste à stabiliser les résultats obtenus par la phase active. Elle permettra de limiter le risque de récurrence.

Toutefois un retour partiel à la malocclusion peut être dû à :

- la persistance de troubles fonctionnels (déglutition atypique, respiration buccale...)
- La croissance excessive et incontrôlable d'une mâchoire par rapport à l'autre.
- L'évolution des dents de sagesse
- L'insuffisance de port des appareils de stabilisation.

Par la suite, l'organisme évoluant toute la vie, il est possible du fait du vieillissement que des malpositions puissent apparaître, et cela, pas nécessairement en rapport avec un traitement orthodontique antérieur.